

Immeuble La Pyramide – Bureau 5.16  
80 avenue du Général de Gaulle  
94000 CRETEIL

## Composition du Comité de Suivi Individuel (CSI)

### Doctorant.e.s en 1<sup>ère</sup> année de thèse - 2024-2025

Extrait de la charte du doctorat de l'ED OMI :

*« L'école doctorale veille à ce que dans la mesure du possible, la composition du comité de suivi individuel du doctorant ou de la doctorante reste constante tout au long de son doctorat.*

*Le comité de suivi individuel comprend au moins deux membres, dont au moins une personne titulaire de l'habilitation à diriger des recherches.*

*Précisément, le comité compte au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse.*

*Dans la mesure du possible, le comité de suivi individuel comprend un membre extérieur à l'école doctorale OMI et aux établissements membres de la ComUE Paris-Est Sup.*

*Il comprend également un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse.*

*La composition du comité est arrêtée par la direction de l'Unité de Recherche sur proposition concertée de la direction de thèse et du doctorant ou la doctorante.*

*Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant ou de la doctorante. Ainsi, le comité de suivi ne se substitue pas à la direction de thèse, mais lui est complémentaire en apportant un point de vue neutre et extérieur sur le déroulement du projet doctoral pour un usage constructif. Les membres du CSI peuvent participer au jury de soutenance de la thèse en tant qu'examineur, et non en tant que rapporteur. »*

### LE DOCTORANT ET SON PROJET DE RECHERCHE

Nom :

Prénom :

Unité de Recherche :

Directeur/directrice de thèse :

Co-directeur/directrice de thèse :

Co-encadrant-e(s) :

Sujet de thèse :

### COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI INDIVIDUEL (CSI)

Pour chacun des membres, préciser Nom, Prénom, Grade et Etablissement de rattachement.

Membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse :

Membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse :

Membre 3 (facultatif) :

Date :

Signature du directeur ou de la directrice de l'Unité de Recherche